

### “L'Europe vue par les Canadiens” — résultats positifs d'un sondage

La grande majorité des Canadiens sont partisans du resserrement des liens entre le Canada et la Communauté européenne (Marché commun). Selon un sondage mené par l'Université de Montréal, 86% des 1 433 personnes interrogées dans 23 agglomérations à travers le Canada favorisent le rapprochement entre le Canada et l'Europe. Cependant, beaucoup n'ont qu'une vague idée des institutions européennes.

Les résultats de ce sondage sur les attitudes des Canadiens vis-à-vis l'Europe (en particulier la Communauté européenne) ont été rendus publics lors d'une conférence de presse tenue à Ottawa le 30 septembre.

Cette recherche sur “l'Europe vue du Canada” a été effectuée par le Centre d'études et de documentation européennes (CEDE) de l'Université de Montréal sous les auspices du ministère des Affaires extérieures, du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, du ministère de l'Immigration du Québec et de la Commission des communautés européennes.

En dépit de la méconnaissance marquée des structures et des institutions de la Communauté, 83% des personnes interrogées estiment que la Communauté a profité à tous ses membres et 62% déploieraient sa dissolution. La majorité des répondants sont d'avis que les principaux objectifs de la Communauté sont de nature économique plutôt que politique. De toutes les personnes interrogées, 80% savent que, malgré l'établissement d'une politique agricole commune, la Communauté n'a pas réalisé l'union politique; 65% sont au courant de l'accord douanier entre les Neuf mais seulement 51% savent que ceux-ci n'ont pas encore de politique économique et monétaire commune.

Un grand nombre de réponses soulignent l'utilité pour le Canada de ses relations avec l'Europe. Ainsi, 79% des Canadiens estiment que les relations avec l'Europe sont “très importantes”, et 53%, que ces relations se sont multipliées au cours des dix dernières années; par contre, seulement 49% ont déclaré avoir un attachement sentimental quelconque pour un ou plusieurs pays européens.

L'importance que les Canadiens accordent aux liens avec l'Europe se



Cliché C. C. E.

*La Communauté européenne est dotée de deux organes exécutifs: d'une part, la Commission qui propose lois et politiques tout en veillant à leur application, et, d'autre part, le Conseil des ministres chargé de voter ces lois et d'adapter les programmes proposés. Le siège de la Commission se trouve à Bruxelles, près de l'édifice réservé au Conseil des ministres (photo ci-dessus).*

traduit par le fait que 87% des répondants approuvent la participation canadienne au sein de l'OTAN. Cependant, un tiers disent avoir des doutes sur l'efficacité de l'Alliance et ont exprimé des réserves à propos de l'engagement militaire canadien en Europe en cas de conflit.

#### Relations internationales

Ces résultats donnent à penser que, de façon générale, les Canadiens ont une vision fort réaliste et nette des relations internationales et qu'ils les considèrent plutôt sous l'angle des réalités économiques canadiennes. On a noté une divergence d'opinions à propos de l'utilité de la visite du premier ministre en Europe en 1974 et 1975; 53% estiment que pareilles visites contribuent au rapprochement économique, alors que les autres sont plus sceptiques. La moitié des répondants étaient parfaitement conscients des liens entre les voyages en Europe du premier ministre au cours des deux dernières années et la conclusion éventuelle d'un accord avec la CEE. A peine 6% ont affirmé ne pas être au courant des négociations en cours. Près des deux tiers des répondants ont révélé avoir lu des articles sur la CEE dans les journaux, 70% en avaient enten-

du parler à la radio et à la télévision, alors que 55% savaient qu'elle avait défrayé la chronique au cours des quatre semaines précédentes. (Il faut noter que le sondage a été effectué en mai et juin 1976, au moment des dernières démarches en vue de la signa-

#### Entrée en vigueur de l'accord Canada - C.E.

Le ministère des Affaires extérieures et la Délégation de la Commission des Communautés européennes ont annoncé l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> octobre 1976, de l'Accord-Cadre de Coopération commerciale et économique entre le Canada et les Communautés européennes (*Voir Hebdo Canada du 21 juillet 1976*).

Les deux parties sont maintenant en mesure de convoquer le Comité mixte de Coopération, prévu à l'accord. Le comité, qui sera chargé d'encourager et de suivre les activités de coopération commerciale et économique, devrait tenir sa première réunion avant la fin de l'année.

L'accord, signé à Ottawa le 6 juillet dernier, institue un cadre pour le développement de relations économiques plus étroites et plus dynamiques entre le Canada et la C.E.